

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-URSULE

POLITIQUE DE GESTION DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

STRUCTURE DE GESTION

GESTION DIRECTE

- La municipalité assure elle-même la gestion des installations;
- Un membre du Conseil est nommé en tant que responsable de ce dossier;
- Le propriétaire est responsable de tous les aspects du fonctionnement de l'installation y compris les politiques d'exploitation, la performance financière et la maintenance des actifs.
- Le Conseil municipal établit les budgets annuellement et la direction générale de la municipalité en assure le suivi et autorise les dépenses;
- Le personnel administratif de la municipalité s'occupe de la gestion de l'utilisation des différents espaces tels que la patinoire, le terrain de balle, le terrain de jeux, le terrain de tennis et les remises des clés;
- Le personnel responsable de l'entretien des parcs et terrains de jeux s'occupe de l'entretien des installations;
- Le propriétaire de l'installation a un contrôle complet sur les opérations du centre.

PLANIFICATION DE LA GESTION

- L'accès est gratuit pour tous et pour tous les services;
- Un partenariat se fait avec l'école locale : on utilise le gymnase pour le camp de jour l'été et ils utilisent le terrain de loisir pour certaines activités scolaires;

BUTS

Nous voulons utiliser au maximum toutes les installations du terrain de jeux.

OBJECTIFS

Nous voulons satisfaire le besoin de loisir, de sport et de détente de nos citoyens pour une meilleure qualité de vie.

STRATÉGIES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

Nous allons trouver des incitatifs à l'utilisation de nos installations :

- équipe de balles et de hockey
- organisation de journée ou de semaines thématiques
- publicité sur notre site web et à l'école locale

ÉVALUATION DES BESOINS

Nous allons installer une boîte à suggestion pour y recueillir les commentaires et suggestions des citoyens.

PROGRAMMATION

Les différentes équipes sportives nous proposent leur programmation et nous coordonnons les programmations des différentes équipes afin de maximiser les heures et les journées d'utilisations. De plus, plus il y a de présence dans les infrastructures du terrain de jeux et de loisir, moins il y a de risque de vandalisme des installations.